



Conseil économique et social

Distr. générale
5 novembre 2021

Français
Original : anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du financement du développement

Troisième session

Bangkok et en ligne, 20-22 octobre 2021

Rapport du Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du financement du développement sur les travaux de sa troisième session

I. Questions appelant une décision de la Commission ou portées à son attention

A. Questions appelant une décision de la Commission

1. Les demandes ci-après du Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du financement du développement sont portées à l'attention de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) pour examen et éventuelle suite à donner.

2. Le Comité prie le secrétariat de renforcer ses activités de recherche et d'apporter davantage d'assistance technique aux États membres, dans des domaines tels que la reprise économique après la pandémie, la réduction de la pauvreté et la transformation vers des économies inclusives, résilientes et durables.

3. Le Comité prie le secrétariat de continuer à effectuer des analyses et à faciliter la mise en commun des meilleures pratiques et des enseignements à retenir en vue d'accroître la marge de manœuvre budgétaire et de tirer parti de solutions de financement novatrices, vertes et numériques à l'appui de la réalisation des objectifs de développement durable.

4. Conscient du rôle qui revient à l'ONU et à la CESAP, cette dernière étant le principal mécanisme de coordination, le Comité demande au secrétariat de continuer à soutenir la coopération multilatérale et la coopération en matière de développement, les partenariats et la mise en commun des expériences dans des domaines tels que la politique macroéconomique, la réduction de la pauvreté et le financement du développement.

B. Questions portées à l'attention de la Commission

5. La décision ci-après, adoptée par le Comité, est portée à l'attention de la Commission.

6. Le Comité décide de créer, dans la limite des ressources existantes, le Groupe consultatif sur les stratégies de financement pour la réalisation des objectifs de développement durable en vue de faciliter une communication plus régulière et plus approfondie entre le Comité, le secrétariat et les ministères concernés, et prie le secrétariat de mener des activités tendant à atteindre cet objectif en consultation avec les États membres et de veiller à ce que le Groupe consultatif soit ouvert à tous les États membres et fonctionne sur une base volontaire et de manière transparente.

II. Organisation

A. Ouverture, durée et organisation de la session

7. Le Comité a tenu sa troisième session à Bangkok et en ligne du 20 au 22 octobre 2021. La session a été ouverte par la Secrétaire exécutive et des observations spéciales ont été prononcées par M^{me} Sri Mulyani Indrawati, Ministre des finances de l'Indonésie ; M. Omar Ayub Khan, Ministre fédéral des affaires économiques du Pakistan ; M. Arkhom Termpittayapaisith, Ministre des finances de la Thaïlande ; M. Lyonpo Namgay Tshering, Ministre des finances du Bhoutan (par message vidéo) ; M. A H M Mustafa Kamal, Ministre des finances du Bangladesh (par message vidéo) ; M. Elliott Harris, Sous-Secrétaire général chargé du développement économique et Économiste en chef du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat ; M. Bambang Susantono, Vice-Président chargé de la gestion des connaissances et du développement durable de la Banque asiatique de développement.

B. Participation

8. Les membres et les membres associés ci-après de la CESAP étaient représentés à la session : Australie ; Azerbaïdjan ; Bangladesh ; Bhoutan ; Brunéi Darussalam ; Cambodge ; Chine ; Fédération de Russie ; Fidji ; France ; Inde ; Indonésie ; Iran (République islamique d') ; Îles Cook ; Japon ; Kazakhstan ; Malaisie ; Maldives ; Mongolie ; Myanmar ; Népal ; Nouvelle-Zélande ; Ouzbékistan ; Pakistan ; Philippines ; République de Corée ; République démocratique populaire lao ; République populaire démocratique de Corée ; Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ; Sri Lanka ; Thaïlande ; Turkménistan ; Turquie et Tuvalu.

9. Les représentantes et représentants de la Finlande et du Nigéria, Observateurs permanents auprès de la CESAP, ont également participé à la session.

10. Les organismes, institutions spécialisées et fonds des Nations Unies ci-après étaient représentés : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ; Organisation internationale du Travail ; Organisation internationale pour les migrations ; Programme des Nations Unies pour le développement ; Programme des Nations Unies pour l'environnement.

11. Les organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées : Commission économique eurasiennne ; Organisation de coopération et de développement économiques.

12. Les organisations non gouvernementales, organisations de la société civile et autres organismes ci-après étaient également représentés : Center for Economic and Social Rights ; Centre for Environment, Human Rights and Development Forum ; Commission de la science et de la technologie au service du développement durable dans le Sud ; Sumitomo Corporation et Université de Delhi.

13. Conformément à l'article 12 du Règlement intérieur de la Commission, le Président et les Vice-Président(e)s ont examiné les accréditations de l'ensemble des représentant(e)s et les ont jugées en bonne et due forme.

C. Élection du Bureau

14. Le Comité a élu le Bureau suivant :

Président : M. Rachmat Budiman (Indonésie)

Vice-Président(e)s : M^{me} Raushan Yesbulatova (Kazakhstan)
M. Ganesh Prasad Dhakal (Népal)
M. Kim Veara (Cambodge)

D. Ordre du jour

15. Le Comité a adopté l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la session :
 - a) Déclarations liminaires ;
 - b) Élection du Bureau ;
 - c) Adoption de l'ordre du jour.
2. Vers une reprise économique inclusive, résiliente et durable après la pandémie de maladie à coronavirus.
3. Dynamiser les stratégies de financement novatrices et numériques à l'appui des objectifs de développement durable.
4. Examen des activités menées en 2020 et 2021 en réponse aux demandes du Comité à sa deuxième session et dans le contexte de la pandémie de maladie à coronavirus, et examen de l'orientation future du sous-programme.
5. Dates et lieu de la quatrième session du Comité.
6. Questions diverses.
7. Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa troisième session.

E. Manifestations parallèles

16. Les manifestations ci-après se sont tenues parallèlement à la session du Comité :

a) 20 octobre 2021, manifestation parallèle : réduction de la pauvreté prospective et ciblée dans le cadre de la reprise après la COVID-19 – derniers retours d'expérience sur les mesures appliquées par les pays de l'Asie et du Pacifique, organisée conjointement par les Gouvernements de la Chine et de l'Ouzbékistan et la CESAP ;

b) 22 octobre 2021, conversation régionale sur le financement du développement : financer le développement durable et faire face aux risques d'endettement après la pandémie de COVID-19 – le potentiel des nouvelles stratégies de financement durable.

III. Résumé de la présidence

17. Le résumé de la présidence, joint au présent rapport en tant qu'annexe II, rend compte des débats tenus pendant la session en ligne.

Annexe I

Liste des documents

<i>Cote du document</i>	<i>Titre du document</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
<i>Distribution générale</i>		
ESCAP/CMPF/2021/1	Vers une reprise économique inclusive, résiliente et durable après la pandémie de maladie à coronavirus	2
ESCAP/CMPF/2021/2	Dynamiser les stratégies de financement novatrices et numériques à l'appui des objectifs de développement durable	3
ESCAP/CMPF/2021/3	Rapport sur les activités menées en 2020 et 2021 en réponse aux demandes du Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du financement du développement à sa deuxième session et dans le contexte de la pandémie de maladie à coronavirus, et examen de l'orientation future du sous-programme	4
ESCAP/CMPF/2021/4	Rapport du Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du financement du développement sur les travaux de sa troisième session	
<i>Distribution limitée</i>		
ESCAP/CMPF/2021/L.1	Ordre du jour provisoire annoté	1 c)
ESCAP/CMPF/2021/L.2	Projet de rapport	7
<i>Documents d'information (en anglais seulement)</i>		
ESCAP/CMPF/2021/INF/1	Consultative group on financing strategies for the Sustainable Development Goals: draft terms of reference	4
ESCAP/CMPF/2021/INF/2	An update on recent Commission events related to innovative finance and digital finance	3
<i>Informations disponibles en ligne (en anglais seulement)</i>		
www.unescap.org/events/2021/committee-macroeconomic-policy-poverty-reduction-and-financing-development-third	Information for participants	
www.unescap.org/events/2021/committee-macroeconomic-policy-poverty-reduction-and-financing-development-third	List of participants	
www.unescap.org/events/2021/committee-macroeconomic-policy-poverty-reduction-and-financing-development-third	Tentative programme	

Annexe II

Résumé des débats de la troisième session du Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du financement du développement établi par la présidence

I. Introduction

1. En raison de la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), la troisième session du Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du financement du développement s'est tenue sous forme de réunion en ligne de trois jours, à raison de quatre heures par jour les 20 et 21 octobre 2021 et de deux heures le 22 octobre 2021.

2. Dans ses délibérations, le Comité s'est directement appuyé sur une série d'observations spéciales prononcées par les ministres de cinq États membres, à savoir M^{me} Sri Mulyani Indrawati, Ministre des finances de l'Indonésie ; M. Omar Ayub Khan, Ministre fédéral des affaires économiques du Pakistan ; M. Arkhom Termittayapaisith, Ministre des finances de la Thaïlande ; M. Lyonpo Namgay Tshering, Ministre des finances du Bhoutan ; M. A H M Mustafa Kamal, Ministre des finances du Bangladesh, ainsi que par deux invités d'honneur, à savoir M. Elliott Harris, Sous-Secrétaire général chargé du développement économique et Économiste en chef du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat et M. Bambang Susantono, Vice-Président chargé de la gestion des connaissances et du développement durable de la Banque asiatique de développement.

3. Dans leurs observations spéciales, les ministres et les invités d'honneur ont reconnu qu'il était important et urgent de prendre des mesures efficaces et inclusives en réponse aux défis macroéconomiques causés par la pandémie de COVID-19. Ils ont plaidé en faveur d'un programme de reprise après la pandémie qui rétablirait la dynamique économique tout en remettant la région Asie-Pacifique sur la voie du développement durable. Compte tenu des contraintes de capacité auxquelles font face de nombreux pays en développement de la région, les ministres et les invités d'honneur ont également appelé à renforcer la coopération dans des domaines tels que la lutte contre la pandémie, la reprise économique et le financement du développement, et demandé que le secrétariat offre un appui technique et un renforcement des capacités plus proactifs aux États membres.

4. La présente annexe résume succinctement les points de vue convergents que les membres du Comité ont exprimés lors des délibérations ultérieures au titre des points 2 à 6 de l'ordre du jour, et n'entre pas dans les détails de chaque déclaration de pays. Les déclarations des pays, telles qu'elles ont été prononcées pendant la session, sont disponibles sur le site Web du Comité à l'adresse suivante : www.unescap.org/events/2021/committee-macroeconomic-policy-poverty-reduction-and-financing-development-third.

II. Résumé des débats tenus au titre des points 2 à 6 de l'ordre du jour

A. Vers une reprise économique inclusive, résiliente et durable après la pandémie de maladie à coronavirus (Point 2 de l'ordre du jour)

5. Le Comité était saisi de la note du secrétariat intitulée « Vers une reprise économique inclusive, résiliente et durable après la pandémie de maladie à coronavirus » (ESCAP/CMPF/2021/1).

6. Le Comité a été guidé dans ses délibérations par un groupe de quatre décideurs et experts. Concernant la transition vers des économies plus inclusives, le groupe a souligné qu'à court terme, il fallait fournir d'urgence une aide ciblée aux pauvres et aux groupes vulnérables, en particulier des programmes inclusifs de vaccination contre la COVID-19, et insisté sur l'importance des politiques à long terme visant à soutenir le développement rural, à réduire les inégalités et à promouvoir la diversification économique et l'emploi. S'agissant de la transition vers des économies résilientes, il a reconnu que la pandémie de COVID-19 représentait un défi unique, en dépit de l'amélioration générale de la résilience macroéconomique dans la région au fil des ans. Il a indiqué qu'une planification et des politiques budgétaires plus efficaces, un renforcement de la coordination des politiques des secteurs budgétaire, monétaire et financier et des mesures complémentaires visant à renforcer la protection sociale aideraient les États membres à se relever de la pandémie et à se préparer aux prochains chocs. Concernant la transition vers des économies durables, le groupe a souligné que le marché du financement durable progressait et que les financements privés jouaient un rôle de plus en plus important dans ce secteur. La tarification du carbone pourrait aider à combler le déficit de financement afin d'assurer la transition vers une économie sobre en carbone, et des politiques et des stratégies de financement innovantes seraient essentielles pour diriger plus de capitaux privés vers des investissements durables.

7. Les représentant(e)s des membres et des membres associés ci-après de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) ont fait des déclarations ou présenté des exposés écrits : Bangladesh ; Chine ; Fédération de Russie ; Inde ; Japon ; Myanmar ; Népal ; Pakistan ; Philippines et Sri Lanka.

8. La pandémie de COVID-19 avait entraîné de fortes contractions économiques et une réduction des taux de croissance de la production en Asie et dans le Pacifique et ses effets allaient se faire ressentir pour de nombreuses années à venir. Les secteurs économiques comme le transport et l'hôtellerie avaient été particulièrement touchés en raison des confinements stricts et de l'interruption des arrivées de touristes, tandis que les activités de production axées sur l'exportation avaient connu une chute de la demande extérieure. Cependant, certains pays avaient enregistré un rebond économique ces derniers mois, sous-tendu par les plans de relance, l'amélioration de la couverture vaccinale contre la COVID-19 et la levée partielle des confinements.

9. Les gouvernements des pays de la région Asie-Pacifique avaient lancé des programmes de soutien complets et de grande envergure afin d'atténuer les effets économiques négatifs de la pandémie de COVID-19. Ces programmes avaient pour objectifs de fournir des services de soins de santé d'urgence et de protéger les emplois. Parmi les exemples de mesures mises en place, on peut citer les transferts en espèces aux ménages à faible revenu, aux personnes âgées et aux familles avec de jeunes enfants ; l'aide alimentaire et la reconversion des travailleurs déplacés et l'allègement de la dette des ménages. Des prêts à des conditions favorables, des garanties de crédit et des exonérations fiscales temporaires avaient été proposés aux petites entreprises.

10. Dans un contexte marqué par l'augmentation des déficits budgétaires et des ratios de la dette par rapport au produit intérieur brut, le maintien de la soutenabilité de la dette publique était devenu une préoccupation politique importante. Les gouvernements des pays de la région Asie-Pacifique ont pris diverses mesures budgétaires visant à mobiliser les ressources financières nationales, à attirer les investissements étrangers et à tirer parti de l'aide publique au développement. Parmi ces mesures, on peut citer l'administration

fiscale électronique, le financement d'infrastructures par des projets de partenariat public-privé, l'augmentation des droits d'accise pour les articles considérés comme nuisibles à la santé publique et à l'environnement et les dispositifs de lutte contre la fraude fiscale. Certains pays de l'Asie et du Pacifique avaient également bénéficié d'un allègement de la dette dans le cadre de l'Initiative de suspension du service de la dette, à laquelle des pays créanciers de la région participent.

11. Afin de favoriser les investissements privés à moyen terme, les gouvernements des pays de la région Asie-Pacifique avaient adopté différentes mesures de politique générale visant notamment à déréguler le secteur de l'agriculture, à simplifier les investissements privés dans des secteurs stratégiques, à développer les zones industrielles et à combler le déficit de viabilité du financement des infrastructures sociales.

12. Certains États membres développés avaient fait don de vaccins contre la COVID-19 et fourni une assistance financière à d'autres pays de la région. Reconnaissant la marge de manœuvre budgétaire limitée des pays en développement, plusieurs représentant(e)s ont appelé à un accès équitable aux vaccins contre la COVID-19, qui devraient être considérés comme un bien public mondial.

13. Si les États membres aspiraient à une reprise économique rapide, ils devraient éviter de détourner les flux financiers des projets qui soutiennent la réalisation des objectifs de développement durable. Afin de mieux se remettre collectivement de la pandémie de COVID-19, la région devrait chercher à assurer une voie de développement plus inclusive, résiliente et durable, ce qui demanderait des mesures nationales efficaces et des partenariats régionaux et mondiaux étroits.

14. Afin de parvenir à un développement sans exclusion, plusieurs États membres avaient lancé des programmes dédiés à la réduction de la pauvreté visant à créer des possibilités d'emploi et à fournir un socle de protection sociale, des transferts en espèces et une aide nutritionnelle. Dans certains pays, les travailleurs migrants ont bénéficié de soins de santé gratuits.

15. Afin d'améliorer la capacité de la région à résister aux chocs économiques et non économiques, des initiatives ont été lancées afin de favoriser le passage au numérique pour les agences publiques, les écoles et les diagnostics médicaux et d'élargir les programmes de microassurance.

16. Pour assurer un futur plus vert, la région Asie-Pacifique promouvait une transition vers des économies à faibles émissions de carbone. Des cibles relatives aux émissions de dioxyde de carbone avaient été fixées dans certains pays. Les stratégies d'atténuation des effets des changements climatiques et d'adaptation à ces changements étaient centrées sur l'énergie propre, le rendement énergétique, la conservation de l'eau et les infrastructures urbaines vertes, entre autres. L'augmentation du taux d'imposition des produits pétroliers, la suspension des nouveaux projets de centrales à charbon et l'investissement dans les obligations vertes par les banques centrales sont des exemples de mesures vertes qui ont été adoptées.

17. Un(e) représentant(e) a déclaré qu'une transition vers le développement vert devrait être pensée et mise en pratique en fonction des circonstances particulières de chaque pays. Par exemple, la pression budgétaire à laquelle les pays en développement sont soumis pourrait limiter leur capacité à assurer une passation de marchés publics axés sur le respect de l'environnement et à compenser financièrement les ménages et les entreprises touchés par la mise en place d'une taxe sur le carbone.

18. Au-delà des mesures stratégiques, une coopération régionale et mondiale plus forte aiderait les pays de la région Asie-Pacifique à reconstruire en mieux ensemble. Par exemple, la coopération régionale dans le domaine de la technologie et de l'innovation numériques aiderait à créer de nouvelles filières et de nouveaux modèles d'activités, faisant ainsi progresser la transition numérique dans la région et la rendant plus résiliente face aux chocs. En ce qui concerne le développement vert, l'étendue, la portée et le rythme du financement de l'action climatique fourni par les pays développés aux pays en développement pourraient être accrus. Ce financement, ainsi que l'assistance technique sur les technologies climatiques, renforcerait la capacité des pays en développement d'atteindre leurs objectifs climatiques nationaux. Plus généralement, les pays en développement de la région tireraient des avantages des initiatives de développement qui ont aidé à alléger le poids de la dette, à accroître l'aide au développement et à explorer les modes de financement novateurs et qui ont été alignées sur les objectifs de développement durable, notamment celles rendues possibles par les Nations Unies.

B. Dynamiser les stratégies de financement novatrices et numériques à l'appui des objectifs de développement durable

(Point 3 de l'ordre du jour)

19. Le Comité était saisi du document intitulé « Dynamiser les stratégies de financement novatrices et numériques à l'appui des objectifs de développement durable » (ESCAP/CMPF/2021/2).

20. Les représentant(e)s des membres et des membres associés ci-après ont fait des déclarations ou présenté des exposés écrits : Bangladesh ; Chine ; Fédération de Russie ; Inde ; Japon et Philippines.

21. Le représentant de la Finlande, Observateur permanent auprès de la CESAP, a également fait une déclaration.

22. Durant une réunion-débat visant à faciliter les délibérations du Comité, l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour les modes de financement novateurs et les investissements durables a souligné l'intérêt mondial croissant pour les investissements environnementaux et sociaux et les investissements en faveur de la gouvernance.

23. De haut(e)s responsables d'États membres ont rendu compte de leurs expériences de mise en place de systèmes de paiement numériques et de l'émission d'obligations durables et vertes. M^{me} Neav Chanthana, Vice-Gouverneur de la Banque nationale du Cambodge, a expliqué que son pays avait mis en place des systèmes de paiement numériques et avait progressé dans l'acquisition de compétences financières et numériques. M. Paroche Hutachareon, expert de haut niveau du développement des marchés obligataires au Bureau de la gestion de la dette publique du Ministère thaïlandais des finances, a décrit l'expérience de son pays s'agissant de l'émission d'obligations durables. M. Apenisa Tuicakau, responsable des marchés nationaux à la Reserve Bank of Fiji, a informé le Comité que son pays avait émis des obligations vertes afin de financer des projets de traitement des eaux et de restauration des écoles et d'autres infrastructures touchées par les catastrophes naturelles.

24. Le Comité a été informé des efforts de différents gouvernements visant à élaborer des mécanismes de financement novateurs et les cadres réglementaires s'y appliquant, notamment concernant l'émission d'obligations vertes, et en particulier les critères de sélection des projets verts et les prescriptions concernant les comptes rendus des projets, leur suivi et leur vérification ; les taxonomies de la finance durable et les conditions obligatoires que doivent remplir les rapports sur la durabilité des entreprises et des institutions financières pour que les acteurs du marché puissent identifier et évaluer les risques et les opportunités liés à la durabilité. Il a été souligné que ces dernières devraient être fondées sur des mesures quantifiables et inclure des facteurs climatiques et sociaux.

25. L'importance du développement des marchés obligataires nationaux et régionaux a été soulignée. À cet égard, il a été noté que le secrétariat avait aidé un pays à réaliser sa toute première émission d'obligations souveraines, en septembre 2020. La Banque centrale d'un autre pays augmenterait ses investissements dans les obligations vertes dans le cadre d'un effort conjoint des banques centrales asiatiques de promouvoir le marché obligataire de la région.

26. Le Comité a souligné la nécessité de procéder à une analyse plus approfondie des mécanismes de financement novateurs, tels que les obligations thématiques et les échanges de dettes contre des mesures d'adaptation aux changements climatiques, et appelé les États membres à échanger des informations sur leurs expériences dans ce domaine.

27. Les efforts déployés par divers gouvernements pendant la pandémie en vue de favoriser le développement du financement numérique ont également été mis en lumière, ce qui témoigne de la reconnaissance de son incidence croissante dans la région. Les questions suivantes ont été abordées : a) les initiatives pour la transition numérique du secteur public, notamment la création de registres, les systèmes comptables, les bases de données en nuage, les services d'interaction à distance avec les citoyens et les entreprises, l'identification numérique, la fourniture de connexions au réseau à haut débit aux écoles et les diagnostics médicaux en ligne ; b) les mises à jour des politiques des agences gouvernementales concernées et des partenariats avec des fournisseurs privés de services financiers mobiles pour faciliter le versement d'une aide en espèces aux familles touchées par la pandémie par l'intermédiaire de canaux numériques et de réseaux d'agents ; c) l'adoption par les fournisseurs de services financiers mobiles de solutions numériques de connaissance de l'identité des clients ; d) l'augmentation rapide du volume des paiements numériques.

28. Le Comité a noté l'importance du programme d'action publié par l'Équipe spéciale chargée de la question du financement numérique des objectifs de développement durable dans son rapport de 2020 intitulé *People's Money: Harnessing Digitalization to Finance a Sustainable Future* (L'argent du citoyen : exploiter la numérisation pour financer un avenir durable) et a demandé que le programme soit aligné de manière stratégique avec les initiatives régionales, nationales et infranationales. Il a toutefois noté que de nombreux États membres n'avaient pas tous les mêmes capacités et n'étaient pas tous prêts à tirer pleinement parti du potentiel du financement numérique. Parmi les sujets de préoccupation figuraient les capacités de réglementation et de surveillance, la réglementation relative aux grandes entreprises technologiques, la confidentialité et la sécurité des données ainsi que les atteintes aux droits d'une grande partie de la population qui ne dispose pas des connaissances financières et numériques suffisantes et n'a pas accès aux

technologies modernes. Pour régler ces questions, le Comité a souligné la nécessité d'intensifier les efforts visant à renforcer la coopération pour réduire la fracture numérique dans les pays en développement et les pays les moins avancés de la région Asie-Pacifique en augmentant les investissements dans les infrastructures numériques et dans le renforcement des compétences numériques des personnes et des entreprises, en particulier dans les zones éloignées et rurales.

29. Le Comité a été informé que la Coalition des ministres des Finances pour l'action climatique, actuellement coprésidée par la Finlande et l'Indonésie, avait pour objectif de trouver des moyens efficaces d'intégrer les enjeux climatiques dans les politiques économiques et financières en partageant les expériences et en soutenant une participation accrue des ministères des finances à la conception des politiques climatiques.

30. Le représentant de la Chine a annoncé que son gouvernement fournirait une aide internationale supplémentaire de 3 milliards de dollars au cours des trois prochaines années pour aider les pays en développement à lutter contre la pandémie et à rétablir le développement économique et social.

C. Examen des activités menées en 2020 et 2021 en réponse aux demandes du Comité à sa deuxième session et dans le contexte de la pandémie de maladie à coronavirus, et examen de l'orientation future du sous-programme
(Point 4 de l'ordre du jour)

31. Le Comité était saisi de la note du secrétariat comprenant le rapport sur les activités menées en 2020 et 2021 en réponse aux demandes du Comité à sa deuxième session et dans le contexte de la pandémie de maladie à coronavirus et l'examen de l'orientation future du sous-programme (ESCAP/CMPF/2021/3), et de la note d'information intitulée *Consultative group on financing strategies for the Sustainable Development Goals: draft terms of reference* (ESCAP/CMPF/2021/INF/1).

32. Les représentant(e)s des membres et des membres associés ci-après ont fait des déclarations ou présenté des exposés écrits : Bhoutan ; Chine ; France ; Japon ; Pakistan et Sri Lanka.

33. Le représentant de la Finlande, Observateur permanent auprès de la CESAP, a également fait une déclaration.

34. Le secrétariat a présenté un exposé sur les résultats de 2020 et les résultats attendus pour 2021 du sous-programme relatif aux politiques macroéconomiques, à la réduction de la pauvreté et au financement du développement. Il a également fourni au Comité des informations sur la planification des programmes dans le cadre du sous-programme pour 2022 et 2023.

35. Le Comité a accueilli favorablement la proposition du secrétariat de créer le Groupe consultatif sur les stratégies de financement pour les objectifs de développement durable et exprimé son soutien. Un(e) représentant(e) a déclaré que le Groupe consultatif devrait mener ses activités dans le cadre des ressources existantes, être inclusif dans sa composition et être transparent dans son fonctionnement. La représentante de Sri Lanka a proposé que le Gouverneur de la Banque centrale de son pays exerce les fonctions de coordinateur du groupe consultatif.

36. Plusieurs représentant(e)s se sont félicité(e)s du travail effectué par le secrétariat au cours des deux dernières années pour donner suite aux demandes que le Comité a formulées à sa précédente session, en novembre 2019.

D. Dates et lieu de la quatrième session du Comité

(Point 5 de l'ordre du jour)

37. Le Comité a convenu que sa quatrième session se tiendrait à Bangkok au second semestre 2023 et que les dates exactes seraient décidées en consultation avec le Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission.

38. Aucun(e) représentant(e) n'a fait de déclaration.

E. Questions diverses

(Point 6 de l'ordre du jour)

39. Aucun(e) représentant(e) n'a fait de déclaration.
